

Date de dépôt : 16 avril 2012

Rapport

**de la Commission des pétitions chargée d'étudier la pétition :
Sentier des Saules : on continue !**

Rapport de M. Antoine Droin

Mesdames et
Messieurs les députés,

La Commission des pétitions a traité la présente pétition lors de sa séance du 26 mars 2012 sous la haute présidence de M. Olivier Norer. M^{me} Mina-Claire Prigioni, collaboratrice scientifique, a assisté à la séance et le procès-verbal a été tenu par M. Christophe Vuilleumier que nous remercions pour son précieux travail.

Audition de MM. Sylvio Albino et Olivier Currat, pétitionnaires

Les pétitionnaires ont beaucoup apprécié les aménagements le long du Rhône sur le sentier des Saules et ils remarquent que seul un habitant s'est plaint du bruit en bombardant la police et les autorités de messages. Les usagers des lieux sont très contents de ces aménagements et ne souhaitent pas qu'une seule personne puisse faire fermer ces infrastructures. Deux séances de travail avec la Ville et l'Etat se sont déroulées à l'automne passé et une autre devrait avoir lieu prochainement. Pour les aménagements, il est question d'ajouter des WC ainsi que des poubelles et des parkings pour les vélos. Enfin, les chiens devraient être mis en laisse dans ces espaces.

Il est relevé en outre qu'il y a eu une très forte influence sur cette promenade l'été passé et qu'avec le parc Gourgas c'est le seul espace du quartier permettant aux familles de profiter d'un espace vert.

Une question porte sur la compatibilité avec le futur projet d'aménagement de la zone, puisque le Grand Conseil a voté un crédit pour

le déménagement du dépôt des TPG. Il est répondu que ces futurs aménagements ne concernent pas le sentier des Saules et que les aménagements pour le sentier sont légers et ne posent pas de problèmes sur les parcelles intérieures.

Débat de commission

D'une part, il est relevé unanimement le côté positif de cette pétition et que le sujet a déjà été traité ; M^{me} Künzler s'est même exprimée sur ce sujet. D'autre part, les équipements réalisés rencontrent un grand succès.

Vote

Deux propositions sont alors faites, opposées mais dans le cas présent pas conflictuelles :

- déposer la pétition sur le bureau du Grand Conseil puisque tout a déjà été dit ;
- renvoyer au la pétition au Conseil d'Etat afin de lui montrer le succès de la démarche et le soutien de la population à cet aménagement.

Le Président passe alors au vote du dépôt de la P 1808 sur le bureau du Grand Conseil :

Oui :	4 (1 L, 1 UDC, 2 MCG)
Non :	9 (3 Ve, 2 S, 2 R, 1 L, 1 PDC)
Abstention :	1 (1 L)

Cette proposition est refusée.

Le Président passe alors au vote du renvoi de la P 1808 au Conseil d'Etat :

Oui :	10 (3 Ve, 2 S, 1 PDC, 2 R, 2 L)
Non :	2 (1 UDC, 1 L)
Abstentions :	2 (2 MCG)

La commission dans sa grande majorité vous recommande donc de bien vouloir suivre son avis en renvoyant cette pétition au Conseil d'Etat.

Pétition (1808)

Sentier des Saules : on continue !

Mesdames et
Messieurs les députés,

Je, soussigné, demande aux autorités cantonales et municipales de poursuivre rapidement les travaux de réaménagement du Sentier des Saules et de sa berge.

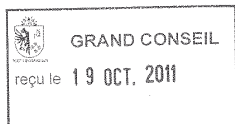
Les nouveaux pontons et échelles, bancs et tables, ainsi que le nouveau gazon ont donné entière satisfaction à la population. Grâce à eux, elle s'est réappropriée les berges du Rhône en plus grand nombre, pour jouir de leurs qualités exceptionnelles en marge du quartier de la Jonction, très dense et très pauvre en espaces publics.

Le « Forum Pointe de la Jonction » soutient cette pétition, tout comme les associations qui le composent : l'Association des Habitant-e-s de la Jonction, Eco-Quartiers Genève, la Fédération des Artistes de Kugler et la Maison de Quartier de la Jonction.

N.B. 447 signatures
*p.a. Association des
Habitants-e-s de la Jonction
p.a. Maison de quartier de la
Jonction
Monsieur Mirko Weber
Case postale 204
1211 Genève 8*

Association des habitant-e-s de la
Jonction p.a. Maison de quartier de la Jonction, cp 204, 1211 Genève 8

P 1808



EN MAINS PROPRES à l'attention de:

- Grand Conseil du Canton de Genève
- Conseil d'Etat du Canton de Genève
- Conseil municipal de la Ville de Genève
- Conseil administratif de la Ville de Genève

Genève, le 18 octobre 2011

Concerne: Pétition « Sentier des Saules: on continue ! »

Mesdames, Messieurs,

Nous vous remettons les 447 signatures de la pétition lancée il y a un mois et demi par le Forum de la Pointe de la Jonction et ses associations membres. Elles signifient une demande populaire claire pour que se poursuive rapidement le réaménagement des berges du Sentier des Saules, c'est-à-dire l'extension des travaux réalisés au début 2011 par l'Etat et la Ville de Genève.

L'Association des Habitant-e-s de la Jonction, coordinatrice de cette pétition, tient à répéter ici que ces aménagements, outre le fait qu'ils participent à une réappropriation populaire des rives fluviales et lacustres à l'échelle de la ville, sont indispensables aux habitants de la Jonction qui vivent dans quartier très pauvre en espaces publics, appelé à se densifier encore plus ces prochaines années. De surcroît, ces habitants sont aussi soumis à de rudes épreuves quotidiennes par d'innombrables chantiers .

En automne 2009, suite à la fermeture du Parc Gourgas et de la Plaine de Plainpalais, nous avons identifié le Sentier des Saules comme un espace public en friche et avons suggéré aux services de l'Etat et de la Ville de procéder très rapidement à sa viabilisation. Pour motiver encore plus notre demande, nous avons relevé le fait qu'il s'agissait déjà d'une propriété publique, aménageable rapidement et à moindre frais, et que son entretien ferait appel à des moyens nettement plus modestes que ceux requis par d'autres parcs de la ville.

Nous vous en souhaitons bonne réception et, dans l'attente de votre réponse, nous nous tenons à votre entière disposition pour toute information complémentaire qui pourrait vous être utile dans le traitement de cette pétition.

Pour le Forum de la Pointe de la Jonction,

Mirko Weber, Association des habitant-e-s de la Jonction

076 414 09 93

mirko.weber@rouaudi.com

Copies Originaux de la pétition remis à la Chancellerie de l'Etat de Genève

Copies de la présente lettre remises aux autres destinataires susmentionnés